

REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE DE SAINT PLANTAIRE 533

SAINT-PLANTAIRE - PRINCIPAL-533

Numéro SIRET : 21360207100010

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DE LA CHATRE

M 14

BUDGET PRIMITIF

voqué par nature

ANNEE 2023

36 207	MAIRIE DE SAINT PLANTAIRE 533	BUDGET 2023
--------	-------------------------------	----------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	619
Nombre de résidences secondaires (article R2313-1 in fine)	210
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
Communauté de Communes de la Marche Berrichonne	

Potentiel fiscal et financier		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitant de la strate
Fiscal	Financier		
	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population		0,00
2	Produit des impositions directes / population		
3	Recettes réelles de fonctionnement / population		
4	Dépenses d'équipement brut / population		
5	Encours de dette / population		
6	DGF / population		
7	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépense de fonct. et remb. dette en capital / recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de dette / recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'appliquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit de la moyenne de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI propre.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- avec ou sans les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3 ;
- avec ou sans vote formel sur chacun des chapitres (2).

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III - Les provisions sont :

- budgétaires (délibération n° du).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V - Le présent budget a été voté :

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(2) Rayer la mention inutile

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A 1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 799 633,01	1 250 417,67
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
R E P O R T S	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		549 215,34
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		1 799 633,01	1 799 633,01

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	754 629,41	1 015 606,86
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	68 758,88	73 570,80
R E P O R T S	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	265 789,37	
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		1 089 177,66	1 089 177,66

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)		2 888 810,67	2 888 810,67
----------------------------	--	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A 2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget 2022 (1)	Restes à réaliser 2022 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+Vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	218 360,00		269 760,00	269 760,00	269 760,00
012	CHARGES DE PERSONNEL	555 054,57		600 000,00	600 000,00	600 000,00
014	ATTENUATION DE PRODUITS	56 056,00		56 556,00	56 556,00	56 556,00
65	Autres charges de gestion courante	188 792,01		186 663,56	186 663,56	186 663,56
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus					
	Total des dépenses de gestion courante	1 018 262,58		1 112 979,56	1 112 979,56	1 112 979,56
66	Charges financières					
68	Dotations aux provisions (4)					
67	Charges exceptionnelles	1 000,00		4 053,00	4 053,00	4 053,00
022	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	1 019 262,58		1 117 032,56	1 117 032,56	1 117 032,56
023	Virement à la section d'investissement (5)	704 474,44		652 139,11	652 139,11	652 139,11
042	Opé. d'ordres de transfert entre sections (5)	26 066,00		30 461,34	30 461,34	30 461,34
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)					
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	730 540,44		682 600,45	682 600,45	682 600,45
	TOTAL	1 749 803,02		1 799 633,01	1 799 633,01	1 799 633,01

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 799 633,01
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget 2022 (1)	Restes à réaliser 2022 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+Vote)
013	ATTENUATION DE CHARGES	20 000,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
70	Produits des services du domaine & ventes diverses	148 024,00		149 100,00	149 100,00	149 100,00
73	Impôts et taxes	640 475,00		676 519,00	676 519,00	676 519,00
74	Dotations, subventions de participations	324 256,00		334 798,67	334 798,67	334 798,67
75	Autres produits de gestion courante	60 000,00		60 000,00	60 000,00	60 000,00
	Total des recettes de gestion courante	1 192 755,00		1 250 417,67	1 250 417,67	1 250 417,67
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises sur provisions (4)					
	Total des recettes réelles de fonctionnement	1 192 755,00		1 250 417,67	1 250 417,67	1 250 417,67
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)					
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement					
	TOTAL	1 192 755,00		1 250 417,67	1 250 417,67	1 250 417,67

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	549 215,34
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 799 633,01
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)	682 600,45
--	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

- (1) cf. p. 4 IB - Modalités de vote.
 (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
 (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
 (5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
 (6) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
 (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
 (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
 (9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
 (10) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
 (11) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A 3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget 2022 (1)	Restes à réaliser (2022 (2))	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+Vote)
010	Stocks (6)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	51 000,00		63 000,00	63 000,00	63 000,00
204	Subventions d'équipement versées	65 930,06				
21	Immobilisations corporelles	382 227,79	62 816,15	541 838,01	541 838,01	604 654,16
22	Immobilisations reçues en affectation (7)					
23	Immobilisations en cours	402 990,54		149 734,13	149 734,13	149 734,13
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	902 148,39	62 816,15	754 572,14	754 572,14	817 388,29
10	Dotations, fonds et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées	3 000,00	1 942,73	57,27	57,27	2 000,00
18	Compte de liaison : Affectation (8)					
26	Participation & créances rattachées a des partic					
27	Autres immobilisations financières	4 000,00	4 000,00			4 000,00
020	Dépenses d'imprévues					
	Total des dépenses financières	7 000,00	5 942,73	57,27	57,27	6 000,00
45...1	Total des opé.pour compte de tiers (9)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	909 148,39	68 758,88	754 629,41	754 629,41	823 388,29
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)					
041	Opérations patrimoniales (5)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement					
	TOTAL	909 148,39	68 758,88	754 629,41	754 629,41	823 388,29

+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	265 789,37
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 089 177,66

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget 2022 (1)	Restes à réaliser (2022 (2))	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+Vote)
010	Stocks (6)					
13	Subventions d'investissement (hors 138)	68 082,00	68 082,00	30 000,00	30 000,00	98 082,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (7)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des recettes d'équipement	68 082,00	68 082,00	30 000,00	30 000,00	98 082,00
10	Dotations, fonds et réserves (hors 1068)	10 496,00		41 517,76	41 517,76	41 517,76
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (10)	62 414,48		260 977,45	260 977,45	260 977,45
138	Autres subv. d'investi. non transférables					
165	Dépôts et cautionnements reçus	3 000,00	1 488,80	511,20	511,20	2 000,00
18	Compte de liaison : Affectation					
26	Participation & créances rattachées a des partic					
27	Autres immobilisations financières	4 000,00	4 000,00			4 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations					
	Total des recettes financières	79 910,48	5 488,80	303 006,41	303 006,41	308 495,21
45...2	Total des opé. pour le compte de tiers (9)					
	Total des recettes réelles d'investissement	147 992,48	73 570,80	333 006,41	333 006,41	406 577,21
021	Virement de la section de fonctionnement (5)	704 474,44		652 139,11	652 139,11	652 139,11
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	26 066,00		30 461,34	30 461,34	30 461,34
041	Opérations patrimoniales (5)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	730 540,44		682 600,45	682 600,45	682 600,45
	TOTAL	878 532,92	73 570,80	1 015 606,86	1 015 606,86	1 089 177,66

+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 089 177,66

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	682 600,45
---	-------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B 1

1- DEPENSES (du present budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	269 760,00		269 760,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	600 000,00		600 000,00
014	Atténuations de produits	56 556,00		56 556,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>			
65	Autres charges de gestion courante	186 663,56		186 663,56
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (4)			
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles	4 053,00		4 053,00
68	Dotations aux amortissem. et provisions		30 461,34	30 461,34
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
022	Dépenses imprévues			
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		652 139,11	652 139,11
	Dépenses de fonctionnement - Total	1 117 032,56	682 600,45	1 799 633,01

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 799 633,01
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds et réserves			
13	Subventions d'investissement			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non budgétaire)	2 000,00		2 000,00
18	Compte de liaison : affectation (8)			
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>			
	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles (6)	63 000,00		63 000,00
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles (6)	604 654,16		604 654,16
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)	149 734,13		149 734,13
26	Participation et créances rattachées a des participations			
27	Autres immobilisations financières	4 000,00		4 000,00
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Provisions pour déprec. des immobilisations (5)</i>			
39	<i>Provisions pour déprec. des stocks et en-cours (5)</i>			
45...1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour déprec. des c/ de tiers (5)</i>			
59	<i>Provisions pour déprec. des comptes fin. (5)</i>			
3...	Stocks			
020	Dépenses d'imprévues			
	Dépenses d'investissement - Total	823 388,29		823 388,29

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	265 789,37
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 089 177,66
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi -budgétaires ;
 (2) Voir liste des opérations d'ordre ;
 (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;
 (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;
 (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;
 (6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;
 (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;
 (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
 (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation . En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur .

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B 2

2- RECETTES - (du present budget + restes à réaliser)

	FUNCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	30 000,00		30 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	149 100,00		149 100,00
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Travaux en régie			
73	Impôts et taxes	676 519,00		676 519,00
74	Dotations, subventions de participations	334 798,67		334 798,67
75	Autres produits de gestion courante	60 000,00		60 000,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur amortissem. et provisions			
79	Transferts de charges			
	Recettes de fonctionnement - Total	1 250 417,67		1 250 417,67

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	549 215,34
---	------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 799 633,01
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds et réserves (sauf 1068)	41 517,76		41 517,76
13	Subventions d'investissement	98 082,00		98 082,00
15	Provisions pour risques et charges (5)			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 000,00		2 000,00
18	Compte de liaison : Affectation (8)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation (9)			
23	Immobilisations en cours			
26	Participation et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières	4 000,00		4 000,00
28	Amortissements des immobilisations		30 461,34	30 461,34
29	Provisions pour déprec. des immobilisations (5)			
39	Provisions pour déprec. des stocks et en cours (5)			
45...2	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour déprec. des c/ de tiers (5)			
59	Provisions pour déprec. des comptes fin.			
3...	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement		652 139,11	652 139,11
024	Produits des cessions d'immobilisations			
	Recettes d'investissement - Total	145 599,76	682 600,45	828 200,21

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	260 977,45
-----------------------------------	------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 089 177,66
---	---------------------

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2022	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
011	Charges à caractère général	218 360,00	269 760,00	269 760,00
60	Achats & variation des stocks	79 350,00	98 350,00	98 350,00
606	Achats non stockés de matières et fournitures	79 350,00	98 350,00	98 350,00
6061	Fournitures non stockables	26 500,00	45 000,00	45 000,00
60611	Eau et assainissement	3 000,00	3 000,00	3 000,00
60612	Énergie-Électricité	17 000,00	35 000,00	35 000,00
60613	Chauffage urbain	6 500,00	7 000,00	7 000,00
6062	Fournitures non stockées	16 500,00	18 000,00	18 000,00
60621	Combustibles	500,00	1 000,00	1 000,00
60622	Carburants	13 000,00	13 000,00	13 000,00
60623	Alimentation	1 500,00	2 000,00	2 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	1 500,00	2 000,00	2 000,00
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	31 000,00	28 000,00	28 000,00
60631	Fournitures d'entretien	8 000,00	5 000,00	5 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	10 000,00	15 000,00	15 000,00
60633	Fournitures de voirie	10 000,00	5 000,00	5 000,00
60636	Vêtements de travail	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6064	Fournitures administratives	4 000,00	6 000,00	6 000,00
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèques)	1 250,00	1 250,00	1 250,00
6068	Autres matières et fournitures	100,00	100,00	100,00
61	Services extérieurs	82 800,00	125 800,00	125 800,00
611	Contrats de prestations de services	4 000,00	5 000,00	5 000,00
615	Entretien et réparations	59 000,00	91 500,00	91 500,00
6152	Entretien et réparations sur biens immobiliers	34 000,00	63 500,00	63 500,00
61521	Terrains	1 000,00	2 000,00	2 000,00
61522	Bâtiments	12 000,00	24 000,00	24 000,00
615221	Bâtiments publics	6 000,00	12 000,00	12 000,00
615228	Autres bâtiments	6 000,00	12 000,00	12 000,00
61523	Voies et réseaux	21 000,00	36 000,00	36 000,00
615231	Voiries	20 000,00	35 000,00	35 000,00
615232	Réseaux	1 000,00	1 000,00	1 000,00
61524	Bois et forêts		1 500,00	1 500,00
6155	Entretien et réparations sur biens mobiliers	10 000,00	13 000,00	13 000,00
61551	Matériel roulant	6 000,00	8 000,00	8 000,00
61558	Autres biens mobiliers	4 000,00	5 000,00	5 000,00
6156	Maintenance	15 000,00	15 000,00	15 000,00
616	Primes d'assurance	18 500,00	19 000,00	19 000,00
6161	Multirisques	13 000,00	14 000,00	14 000,00
6168	Autres	5 500,00	5 000,00	5 000,00
618	Divers	1 300,00	10 300,00	10 300,00
6182	Documentation générale et technique	300,00	300,00	300,00
6184	Versements à des organismes de formation	1 000,00	10 000,00	10 000,00
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6226	Honoraires	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6228	Divers	1 000,00	1 000,00	1 000,00
623	Publicité, publications, relations publiques	30 900,00	15 900,00	15 900,00
6231	Annonces et insertions	500,00	500,00	500,00
6232	Fêtes et cérémonies	30 000,00	15 000,00	15 000,00
6237	Publications	200,00	200,00	200,00
6238	Divers	200,00	200,00	200,00
625	Déplacements, missions et réceptions	800,00	3 800,00	3 800,00
6251	Voyages et déplacements		1 000,00	1 000,00
6256	Missions	800,00	800,00	800,00
6257	Réceptions		2 000,00	2 000,00
626	Frais postaux et frais de télécommunications	4 200,00	4 500,00	4 500,00
6261	Frais d'affranchissement	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6262	Frais de télécommunications	3 200,00	3 500,00	3 500,00
627	Services bancaires et assimilés	10,00	10,00	10,00
628	Divers	8 000,00	8 000,00	8 000,00
6281	Concours divers (cotisations...)	4 500,00	4 500,00	4 500,00
6284	Redevances pour services rendus	3 500,00	3 500,00	3 500,00
635	Autres impôts, taxes et versements assimilés (administration des impôts)	9 100,00	10 200,00	10 200,00
6351	Impôts directs	9 100,00	10 200,00	10 200,00
63512	Taxes foncières	9 000,00	10 000,00	10 000,00
63513	Autres impôts locaux	100,00	200,00	200,00

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2022	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
637	Autres impôts, taxes et versements assimilés (autres organismes)	200,00	200,00	200,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	555 054,57	600 000,00	600 000,00
633	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes)	6 800,00	7 000,00	7 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	400,00	400,00	400,00
6336	Cotisations au centre national et aux centres de gestion de la fonction publique territoriale	6 400,00	6 600,00	6 600,00
64	Charges de personnel	548 254,57	593 000,00	593 000,00
641	Rémunérations du personnel	386 854,57	391 000,00	391 000,00
6411	Personnel titulaire	290 000,00	207 000,00	207 000,00
6413	Personnel non titulaire	56 854,57	164 000,00	164 000,00
6416	Emplois d'insertion	40 000,00	20 000,00	20 000,00
64168	Autres emplois d'insertion	40 000,00	20 000,00	20 000,00
645	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	157 400,00	197 800,00	197 800,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	55 000,00	70 000,00	70 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	76 000,00	100 000,00	100 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	22 000,00	23 000,00	23 000,00
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	1 400,00	1 800,00	1 800,00
647	Autres charges sociales	4 000,00	4 200,00	4 200,00
6474	Versements aux autres oeuvres sociales	3 000,00	3 200,00	3 200,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 000,00	1 000,00	1 000,00
014	Atténuations de produits	56 056,00	56 556,00	56 556,00
739	Reversements et restitutions sur impôts et taxes	56 056,00	56 556,00	56 556,00
7391	Reversements et restitutions sur impôts locaux	500,00	500,00	500,00
73911	Reversements et restitutions sur contributions directes	500,00	500,00	500,00
739117	Restitutions au titre des dégrèvements à la charge des collectivités locales	500,00	500,00	500,00
7391171	Dégrèvement de taxe foncière sur les propriétés non bâties en faveur des jeunes agriculteurs	500,00	500,00	500,00
7392	Prélèvements pour reversements de fiscalité	55 556,00	56 056,00	56 056,00
73922	Prélèvements pour reversements de fiscalité par l'intermédiaire d'un fonds	55 556,00	56 056,00	56 056,00
739221	FNGIR	52 556,00	52 556,00	52 556,00
739223	Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales	3 000,00	3 500,00	3 500,00
65	Autres charges de gestion courante	188 792,01	186 663,56	186 663,56
653	Indemnités, frais de mission et de formation des maires, adjoints et conseillers	43 500,00	56 200,00	56 200,00
6531	Indemnités	41 000,00	45 000,00	45 000,00
6533	Cotisations de retraite	2 000,00	3 000,00	3 000,00
6535	Formation	500,00	8 200,00	8 200,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	1 000,00	3 400,00	3 400,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	3 400,00	3 400,00
655	Contingents et participations obligatoires	109 726,14	92 006,22	92 006,22
6553	Service d'incendie	19 726,14	19 006,22	19 006,22
6554	Contributions aux organismes de regroupement	90 000,00	73 000,00	73 000,00
65548	Autres contributions	90 000,00	73 000,00	73 000,00
657	Subventions de fonctionnement versées	34 565,87	35 047,34	35 047,34
6573	Subventions de fonctionnement aux organismes publics	13 565,87	9 047,34	9 047,34
657362	CCAS	2 119,81	4 016,20	4 016,20
657364	A caractère industriel et commercial	11 446,06	5 031,14	5 031,14
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé	21 000,00	26 000,00	26 000,00
658	Charges diverses de la gestion courante		10,00	10,00
6588	Autres charges diverses de gestion courante		10,00	10,00
65888	Autres		10,00	10,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65+656)	1 018 262,58	1 112 979,56	1 112 979,56

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2022	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
66	Charges financières (b)			
67	Charges exceptionnelles (c)	1 000,00	4 053,00	4 053,00
678	Autres charges exceptionnelles	1 000,00	4 053,00	4 053,00
68	Dotations aux amortissem. et provisions (d) (5)			
022	Dépenses imprévues (e)			
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	1 019 262,58	1 117 032,56	1 117 032,56
023	Virement à la section d'investissement	704 474,44	652 139,11	652 139,11
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	26 066,00	30 461,34	30 461,34
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	26 066,00	30 461,34	30 461,34
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	730 540,44	682 600,45	682 600,45
043	Opé. d'ordre à l'intérieur section de fonct. (7)			
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	730 540,44	682 600,45	682 600,45
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	1 749 803,02	1 799 633,01	1 799 633,01
				+
	RESTES A REALISER N-1 (8)			
				+
	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (8)			
				=
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			1 799 633,01

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) cf. p. 4 IB - Modalités de vote ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre. DF-042 = RI 040 ;

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(8) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES				A2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2022	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
013	Atténuations de charges	20 000,00	30 000,00	30 000,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	20 000,00	30 000,00	30 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	148 024,00	149 100,00	149 100,00
702	Ventes de récoltes et de produits forestiers	300,00	1 000,00	1 000,00
7025	Taxes d'affouage	300,00	1 000,00	1 000,00
703	Redevances et recettes d'utilisation du domaine	2 624,00	3 500,00	3 500,00
7031	Concessions et redevances funéraires	1 124,00	500,00	500,00
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	1 124,00	500,00	500,00
7032	Droits de permis de stationnement et de location sur la voie publique, les rivières, ports et quais fluviaux et autres lieux publics	1 500,00	3 000,00	3 000,00
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	1 500,00	3 000,00	3 000,00
708	Autres produits	145 100,00	144 600,00	144 600,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	141 100,00	140 600,00	140 600,00
70841	aux budgets annexes, régies municipales, C.C.A.S. et caisse des écoles	133 100,00	133 600,00	133 600,00
70848	aux autres organismes	8 000,00	7 000,00	7 000,00
7088	Autres produits d'activités annexes (abonnements et vente d'ouvrages...)	4 000,00	4 000,00	4 000,00
73	Impôts et taxes	640 475,00	676 519,00	676 519,00
731	Impôts locaux	324 611,00	333 945,00	333 945,00
7311	Contributions directes	324 611,00	333 945,00	333 945,00
73111	Impôts directs locaux	288 848,00	309 273,00	309 273,00
73112	Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises	12 107,00		
73114	Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau	23 656,00	24 672,00	24 672,00
732	Fiscalité reversée	14 000,00	14 000,00	14 000,00
7322	Fiscalité reversée par l'intermédiaire d'un fonds	14 000,00	14 000,00	14 000,00
73223	Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales	14 000,00	14 000,00	14 000,00
734	Taxes et participations liées à l'urbanisation et à l'environnement	301 464,00	316 248,00	316 248,00
7343	Taxe sur les pylônes électriques	301 464,00	316 248,00	316 248,00
736	Impôts et taxes spécifiques liés aux activités de services	400,00	1 500,00	1 500,00
7362	Taxes de séjour	400,00	1 500,00	1 500,00
738	Autres taxes		10 826,00	10 826,00
7382	Fraction de TVA		10 826,00	10 826,00
74	Dotations, subventions de participations	324 256,00	334 798,67	334 798,67
741	D.G.F.	232 587,00	234 920,00	234 920,00
7411	Dotation forfaitaire	136 827,00	136 477,00	136 477,00
7412	Dotation d'aménagement	95 760,00	98 443,00	98 443,00
74121	Dotation de solidarité rurale	78 277,00	82 249,00	82 249,00
74127	Dotation nationale de péréquation	17 483,00	16 194,00	16 194,00
742	Dotations aux élus locaux	3 000,00	3 284,00	3 284,00
744	FCTVA	500,00	3 004,67	3 004,67
748	Autres attributions et participations	88 169,00	93 590,00	93 590,00
7482	Compensation pour perte de taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publicité foncière	14 000,00	14 000,00	14 000,00
7483	Attributions de péréquation et de compensation	74 169,00	78 990,00	78 990,00
74833	Etat -Compensation au titre de la Contribution Economique Territoriale (CVAE et CFE)	37 900,00	38 366,00	38 366,00
74834	État-Compensation au titre des exonérations des taxes foncières	36 269,00	40 624,00	40 624,00
7484	Dotation de recensement		600,00	600,00
75	Autres produits de gestion courante	60 000,00	60 000,00	60 000,00
752	Revenus des immeubles	60 000,00	60 000,00	60 000,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=70+73+74+75+013	1 192 755,00	1 250 417,67	1 250 417,67

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES				A2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2022	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
76	Produits financiers (b)			
77	Produits exceptionnels (c)			
78	Reprises sur provisions (d) (5)			
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d	1 192 755,00	1 250 417,67	1 250 417,67
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)			
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (7)			
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	1 192 755,00	1 250 417,67	1 250 417,67
				+
RESTES A REALISER N-1 (8)				
				+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (8)				549 215,34
				=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				1 799 633,01

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) cf. p. 4 - Modalités de vote ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040* ;

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2022	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
010	Stocks			
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	51 000,00	63 000,00	63 000,00
203	Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion	46 000,00	58 000,00	58 000,00
2031	Frais d'études	46 000,00	58 000,00	58 000,00
205	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	5 000,00	5 000,00	5 000,00
2051	Concessions et droits similaires	5 000,00	5 000,00	5 000,00
204	Subventions d'équipement versées	65 930,06		
20416	Établissements et services rattachés	65 930,06		
204164	A caractère industriel et commercial	65 930,06		
2041642	Bâtiments et installations	65 930,06		
21	Immobilisations corporelles	382 227,79	541 838,01	541 838,01
211	Terrains	5 000,00		
2111	Terrains nus	5 000,00		
212	Agencements et aménagements de terrains	110 411,26		
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	110 411,26		
213	Constructions	100 000,00	262 227,00	262 227,00
2131	Bâtiments publics	50 000,00	150 000,00	150 000,00
21318	Autres bâtiments publics	50 000,00	150 000,00	150 000,00
2132	Immeubles de rapport	50 000,00	112 227,00	112 227,00
215	Installations, matériel et outillage techniques	37 185,24	168 000,00	168 000,00
2151	Réseaux de voirie		168 000,00	168 000,00
2157	Matériel et outillage de voirie	37 185,24		
21571	Matériel roulant	37 185,24		
216	Collections et oeuvres d'art		16 400,00	16 400,00
2161	OEuvres et objets d'art		16 400,00	16 400,00
218	Autres immobilisations corporelles	129 631,29	95 211,01	95 211,01
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	9 700,36	5 000,00	5 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	119 930,93	90 211,01	90 211,01
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours	402 990,54	149 734,13	149 734,13
231	Immobilisations corporelles en cours	402 990,54	149 734,13	149 734,13
2313	Constructions	211 196,00		
2315	Installations, matériel et outillage techniques	191 794,54	149 734,13	149 734,13
	Total individualisé en opérations (5)			
	Total des dépenses d'équipement	902 148,39	754 572,14	754 572,14
10	Dotations, fonds et réserves			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées	3 000,00	57,27	57,27
165	Dépôts et cautionnements reçus	3 000,00	57,27	57,27
18	Compte de liaison : affectation à			
26	Participation et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières	4 000,00		
275	Dépôts et cautionnements versés	4 000,00		
	Total des dépenses financières	7 000,00	57,27	57,27
45...1.	Opé. pour compte de tiers (6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DEPENSES REELLES	909 148,39	754 629,41	754 629,41

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2022	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
040	Opérations d'ordre transfert entre sections (7)			
041	Opérations patrimoniales (8)			
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE			
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des dépenses réelles et d'ordre)	909 148,39	754 629,41	754 629,41
				+
	RESTES A REALISER N-1 (9)			68 758,88
				+
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (9)			265 789,37
				=
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			1 089 177,66

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) Cf. p. 4 - Modalités de vote, IV ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement ;

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers ;

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042 ;

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041 ;

(9) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2022	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement (hors 138)	68 082,00	30 000,00	30 000,00
132	Subventions d'investissement rattachées aux actifs non amortissables	68 082,00	30 000,00	30 000,00
1321	État et établissements nationaux	36 443,00	30 000,00	30 000,00
1323	Départements	31 639,00		
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
	Total des recettes d'équipement	68 082,00	30 000,00	30 000,00
10	Dotations, fonds et réserves	72 910,48	302 495,21	302 495,21
102	Dotations et fonds d'investissement	10 496,00	41 517,76	41 517,76
1022	Fonds d'investissement	10 496,00	41 517,76	41 517,76
10222	F.C.T.V.A.	10 496,00	41 517,76	41 517,76
106	Réserves	62 414,48	260 977,45	260 977,45
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	62 414,48	260 977,45	260 977,45
138	Autres subventions d'investissement non transférables			
165	Dépôts et cautionnements reçus	3 000,00	511,20	511,20
18	Compte de liaison : affectation à			
26	Participation et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières	4 000,00		
275	Dépôts et cautionnements versés	4 000,00		
	Total des recettes financières	79 910,48	303 006,41	303 006,41
45...2.	Opé. pour compte de tiers (5)			
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DES RECETTES REELLES	147 992,48	333 006,41	333 006,41

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2022	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
021	Virement de la section de fonctionnement	704 474,44	652 139,11	652 139,11
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6) (7)	26 066,00	30 461,34	30 461,34
280	Amortissements des immobilisations incorporelles	26 066,00	30 461,34	30 461,34
2804	Subventions d'équipement versées	26 066,00	30 461,34	30 461,34
28041	Subventions d'équipement aux organismes publics	26 066,00	30 461,34	30 461,34
280416	Établissements et services rattachés	26 066,00	30 461,34	30 461,34
2804164	SPIC	26 066,00	30 461,34	30 461,34
28041642	Bâtiments et installations	26 066,00	30 461,34	30 461,34
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	730 540,44	682 600,45	682 600,45
041	Opérations patrimoniales (8)			
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	730 540,44	682 600,45	682 600,45
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)	878 532,92	1 015 606,86	1 015 606,86
				+
	RESTES A REALISER N-1 (9)			73 570,80
				+
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)			
				=
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			1 089 177,66

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) cf. p. 4 - Modalités de vote, IV ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers ;

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042 ;

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 "produit des cessions d'immobilisation") ;

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041 ;

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.2
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou de mobilisat. (1)	Date de 1er rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodi- cité des remb. (6)	Profil d'amo. (7)	Possi. remb. antici. partiel O/N	Catég. emprt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actu- ariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)														
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)														
Total général														

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation.

(2) Nominal : Montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas simplement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Taux initial du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autre à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts selon la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.2
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2023										
	Couverture ? O/N (2)	Montant couvert	Catég. emprunt après couv. éventuelle (3)	Capital restant dû au 1/1/2023	Durée résid. (années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
						Type de taux (4)	Index (5)	Niv. de taux date de vote (6)	Capital	Charges d'intérêt (8)	
163 Emprunts obligataires (Total)											
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)											
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)											
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)											
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)											
Total général											

(1) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(2) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau "détail des opérations de couverture".

(3) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts selon la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(4) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas simplement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(5) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(6) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N.

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le n° de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 1/01/2023 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A								
Barrière simple B								
TOTAL B								
Option d'échange C								
TOTAL C								
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D								
TOTAL D								
Multiplicateur jusqu'à 5 E								
TOTAL E								
Autres types de structure F								
TOTAL F								
TOTAL GENERAL								

(1) répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part de capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau de taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant)(11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A						
Barrière simple B						
TOTAL B						
Option d'échange C						
TOTAL C						
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D						
TOTAL D						
Multiplicateur jusqu'à 5 E						
TOTAL E						
Autres types de structure F						
TOTAL F						
TOTAL GENERAL						100,00

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 1/1/N.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 778.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structures Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple.Taux variable simple	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Echange de taux fixe contre variable.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Echange de taux structuré contre taux variable	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 : multiplicateur jusqu'à 5 capé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres type de structures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6

A2.6 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/2023 de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêt (2)	Capital
TOTAL					

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat ;
(2) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

A2.7 - AUTRES DETTES

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
TOTAL			

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES I = A + B		I
16	Emprunts et dettes assimilées (A)		
1631	Emprunts obligataires		
1641	Emprunts en euros		
1643	Emprunts en devises		
16441	Opérations afférentes à l'emprunt		
1671	Avances consolidées du Trésor		
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor		
1678	Autres emprunts et dettes		
1681	Autres emprunts		
1682	Bons à moyen terme négociables		
1687	Autres dettes		
	Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		
10	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subventions d'investissement transférées au compte de résultat</i>		
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres		68 758,88	265 789,37	334 548,25

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) III = a + b	724 118,21	724 118,21
	Ressources propres externes de l'année (a)	41 517,76	41 517,76
10222	F.C.T.V.A.	41 517,76	41 517,76
10223	T.L.E.		
10226	Taxe d'aménagement		
10228	Autres fonds		
13146	Attributions de compensation d'investissement		
13156	Attributions de compensation d'investissement		
13246	Attributions de compensation d'investissement		
13256	Attributions de compensation d'investissement		
138	Autres subventions d'investissement non transférables		
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
	Ressources propres internes de l'année (b) (3)	682 600,45	682 600,45
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations		
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations	30 461,34	30 461,34
280	Amortissements des immobilisations incorporelles	30 461,34	30 461,34
2804	Subventions d'équipement versées	30 461,34	30 461,34
28041	Subventions d'équipement aux organismes publics	30 461,34	30 461,34
280416	Établissements et services rattachés	30 461,34	30 461,34
2804164	SPIC	30 461,34	30 461,34
28041642	Bâtiments et installations	30 461,34	30 461,34
29	Prov. dépréciation immobilisations		
39	Prov. dépréciation des stocks et en-cours		
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices		
49	Prov. dépréciation comptes de tiers		
59	Prov. dépréciation comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations		
021	Virement de la section de fonctionnement	652 139,11	652 139,11

	Op. de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	724 118,21	73 570,80		260 977,45	1 058 666,46

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres (II)	334 548,25
Ressources propres disponibles (IV)	1 058 666,46
Solde (V = IV - II) (6)	724 118,21

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 - ETAT DES CHARGES TRANFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

Date de la délibération :/...../.....

Intitulé de l'opération :

DEPENSES 45..1				RECETTES 45..2			
DEPENSES	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire (2)	Restes à réaliser N-1 (3)	Exercice N	RECETTES	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire (2)	Restes à réaliser N-1 (3)	Exercice N

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Ensemble des réalisations connues à la date de vote (hors restes à réaliser)

(3) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENT DONNES RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT
(art. L.2313-1 6°, L. 5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Désignation du bénéficiaire	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)
TOTAL GENERAL								

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENT DONNES RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT
(art. L.2313-1 6°, L. 5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Taux initial			Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année (6)			Nature de l'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
Taux (3)	Index (4)	Taux actuar. (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			en intérêts (8)	en capital

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT	B1.2

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
---	------------------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-1 du CGCT

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50% des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L.2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
Fonctionnement					
6574	subvention	Fonctionnement	ADGET	Pers. droit privé : Associations	1 700,00
6574	subvention	Fonctionnement	Anciens combattants	Pers. droit privé : Associations	500,00
6574	subvention	Fonctionnement	Familles rurales	Pers. droit privé : Associations	2 300,00
6574	subvention	Fonctionnement	Comité des fêtes	Pers. droit privé : Associations	5 000,00
6574	subvention	Fonctionnement	Croix Rouge Aigurande	Pers. droit privé : Associations	300,00
6574	subvention	Fonctionnement	DOJO 190	Pers. droit privé : Associations	200,00
6574	subvention	Fonctionnement	Entente sportive Saint Plantaire Cuzion Orsennes	Pers. droit privé : Associations	1 500,00
6574	subvention	Fonctionnement	Informail 190	Pers. droit privé : Associations	200,00
6574	subvention	Fonctionnement	Ligue des droits de l'homme	Pers. droit privé : Associations	200,00
6574	subvention	Fonctionnement	Société communale des chasseurs	Pers. droit privé : Associations	330,00
6574	subvention	Fonctionnement	Donneurs de sang bénéoles	Pers. droit privé : Associations	330,00
6574	subvention	Fonctionnement	Marcheux de Saint-Plantaire	Pers. droit privé : Associations	330,00
6574	subvention	Fonctionnement	CODEGASS	Pers. droit privé : Associations	100,00
6574	subvention	Fonctionnement	EPCCI - BIP TV	Pers. droit public : Ets publics	280,00
6574	subvention	Fonctionnement	VMEH 36	Pers. droit privé : Associations	50,00
6574	subvention	Fonctionnement	Indre nature	Pers. droit privé : Associations	50,00
6574	subvention	Fonctionnement	Secours Populaire Français - La Châtre	Pers. droit privé : Associations	100,00
6574	subvention	Fonctionnement	Marcelle Présente	Pers. droit privé : Associations	330,00
6574	subvention	Fonctionnement	Association sportive collège St Exupéry Eguzon	Pers. droit privé : Associations	50,00
6574	subvention	Fonctionnement	CPIE Brenne-Berry	Pers. droit privé : Associations	50,00
6574	subvention	Fonctionnement	administrés achetant vélo à assistance électrique delib 090620	Pers. droit privé : Pers. physiques	900,00
6574	subvention	Fonctionnement	Jeunes de la commune ayant obtenu un diplôme	Pers. droit privé : Pers. physiques	500,00
6574	subvention	Fonctionnement	Cie Nez en l'air	Pers. droit privé : Associations	300,00
6574	subvention	Fonctionnement	ACRDI	Pers. droit privé : Associations	30,00
6574	subvention	Fonctionnement	US Argenton section cyclisme	Pers. droit privé : Associations	4 000,00
6574	subvention	Fonctionnement	College St Exupéry - aide financement voyage	Pers. droit public : Ets publics	849,53

(1) indiquer l'article d'imputation de la subvention;

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention;

(3) Objet pour lequel est versé la subvention.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2
ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT(4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)							
Directeur général des services							
Directeur général adjoint des services							
Directeur général des services techniques							
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n°84-53							
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		5		5,00	5,00		5,00
Adjoint administratif de 2e classe	C	3		3,00	3,00		3,00
Adjoint administratif principal de 1e classe	C	1		1,00	1,00		1,00
Rédacteur principal de 1e classe	B	1		1,00	1,00		1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		9		9,00	9,00		9,00
adjoint technique	C	5		5,00	5,00		5,00
adjoint technique principal de 2e classe	C						
adjoint technique principal de 1e classe	C	3		3,00	3,00		3,00
Agent de maîtrise principal	C	1		1,00	1,00		1,00
FILIERE SOCIALE (d)							
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)							
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)							
FILIERE SPORTIVE (g)							
FILIERE CULTURELLE (h)						1,00	1,00
adjoint territorial du patrimoine	C					1,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)							
FILIERE POLICE (j)							
EMPLOIS NON CITES (k) (5)							
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		14		14,00	14,00	1,00	15,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité sur l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail=100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail=80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail=80%) présent la moitié de l'année (ex: CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
adjoint territorial du patrimoine	C	CULT			3-3-4°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES : A, B et C

(2) SECTEUR ADM : Administratif

TECH : Technique

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

S : Social

MS : Médico-social

MT : Médico-technique

SP : Sportif

CULT : Culturel

ANIM : Animation

PM : Police

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée)

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels .

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser) .

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés " A / autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT
FINANCIER (articles L.2313-1 et L.2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais .

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
65548 - Participation	Syndicat des Ecoles	0	0	42 929,74
65548 - Participation	Syndicat de Pays de la Châtre	0	0	2 414,10
65548 - Participation	Syndicat mixte d'Eguzon	0	0	13 419,00
65548 -Participation	SIRSA	0	0	122,00
65548 -Participation	SIVULa Châtre	0	0	25,00
65548 -Participation	FAJD - Fonds d'aide aux jeunes en difficulté	Conseil Départemental	0	21,00
65548 -Participation	FSL - Fonds de solidarité logement	Conseil départemental	0	512,94
6281 - Cotisations	ADAR	0	0	123,80
65548 -Participation	Syndicat mixte du Lac d'Eguzon - Dotation touristique	0	0	7 000,00
65548 -Participation	SPA	0	0	403,26
6281 - Cotisations	ADEFIBOIS -BERRY	0	0	170,00
6281 - Cotisations	ADIL DE L'INDRE	0	0	55,00
6281- Cotisations	Association des maires de l'Indre	0	0	208,00
6281 - Cotisations	CAUE 36	0	0	125,00
6281 - Cotisations	Comité départemental de randonnée	0	0	50,00
6281 - Cotisations	ODASE	0	0	70,00
6281 - Cotisations	UDMR	0	0	165,00
6281 - Cotisations	Initiative Indre	0	0	500,00
6281 - Cotisations	SDEI	Conseil en énergie partagée	0	100,00
6281 - Cotisations	Agence d'attractivité de l'Indre	0	0	222,84
6281 - Cotisations	ATD 36	0	0	1 000,00
6281 - Cotisations	Office de tourisme d'eguzon	0	0	1 248,00
6281 - Cotisations	AMEP	0	0	123,80
6281- Cotisations	Repas à domicile - cuisine centrale- association	0	0	50,00
6281 - Cotisations	Amis des Peintres Ecole de Crozant	0	0	150,00
6281 - Cotisations	Comité de défense de la Gare d'Argenton Sur Creuse	0	0	20,00
6281	SDEI	0	0	20,00

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc ... et autres lieux désignés par la commune ou l'établissement ;

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTES DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS	C3.1
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE	C3.2
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN B.A	C3.3
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A	C3.4

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date du vote)	Variation des bases (N-1)	Taux appliqués par décision du conseil municipal.	Variation de taux/N-1	Produit voté par le conseil municipal	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	314 130,00	%	% 19,40	%	60 941,00	%
TFPB	573 200,00	%	% 30,69	%	175 915,00	%
TFPNB	91 800,00	%	% 50,94	%	46 763,00	%
CFE	162 600,00	%	% 27,07	%	44 016,00	%
TOTAL	1 141 730,00	%			327 635,00	%